

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 102

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

401. MOTS EN TRIANGLE.

- XXXXXXXXX 1. — Substance du 3^e règne.
- XXXXXXXX 2. — Synonyme de invente.
- XXXXXXXX 3. — Vaisseau.
- XXXXXX 4. — Bouclier.
- XXXXX 5. — Exprimer sa joie.
- XXX 6. — Quadrupède.
- XX 7. — Article.
- X 8. — Voyelle.

402. SURPRISE.

LE SECRET DE L'EMBALLEUR.

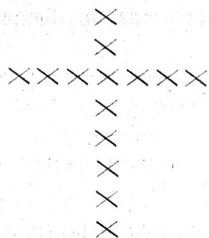
Le fond d'une boîte ronde peut contenir treize pions de dames posés à plat, de façon qu'ils soient assez serrés pour ne pas bouger.

Mais on n'a que douze pions. Comment les disposer pour les immobiliser au fond de la boîte ?

403. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms d'un roi puissant de l'antiquité et celui de sa femme :

e, e, i, o, u, y, h, h, m, n, p, r, r, s.



Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 26 décembre courant.

Sur la demande de M. Elique, instituteur à Fontenais, nous déclarons qu'il n'est l'auteur d'aucune des lettres patoises parues dans le *Pays du Dimanche*.

Nous publierons tout prochainement les

Notes et remarques

de Jean-Jacques Joseph Nicol

bourgeois de Porrentruy de 1767 à la fin du 18^e siècle. C'est un récit fort intéressant dans le genre des mémoires de M. Guélat qui ont tant plu à nos lecteurs. Il est tout à fait inédit.

LETTRE PATOISE

Dés leuchu.

Vos ai-t-aiyu lai bontaié d'imprimai mai latre, laivou qu'i vos diô qu'i me velô mairiai en lai St Maichin. I espère bin que vos en veyai faire de même pou stéci. El à question de mes naces. Tiain nos sont aiyu à motië, M. le tiurie nos és fait in tot bé sermon, ai nos é indiquai les devois de l'hanne et de lai fanne, et en finéssaint, el é-t-aiyu l'air de dire que nos veyin être in modèle pou sai paroisse. En souetchaint feu di motië, nos, et les dgens de lai nace sont allai à cabairet de lai Roitche, laivou nos aivin fait ai préparai le dénai Vos compréte, Monsieur, les djuènes mairiais de mitenaint vorrint

tus faire in voyaidge de naces. tà que les chires en faint. Les uns s'en vaint en Italie, des âtres en Suisse, vou bin en France, ai Paris, pour yi élairdgië brâment des sous que ios serint tot pairië bin utiles dains le ménaidje : çoli les ré- vise, di temps qu'ai dépensant ios sous, témoin que de vos. Eh bin, nos, nos sont déchandus ai piës en lai Roitche. ç'â-t-aiyu note voyaidge de naces. Li devaint, nos sont aivus bin reciës, et peu, bon mertchië. An nos on servi enne bonne soppe en lai tchië. di bon bouli, des mâ- tchôs aivo enne grosse épenaie. in raigout, ai pe in tchaimbon to frâ. d'lai salaidge aivo di reuti, tot di bon ! An nos ont onquoi bayië di déssert ; le vin était bon aiot. Nos ains tchain- tai, et se le grand djuëne bouebe, qu'à le cabai- retië aivai aivu lai permission, nos airins dansië dains lai grandidje.

I me muse bin qu'i sais poquoi nos sont aivu che bin reciës. Ai diant que le cabertië é envie de faire concurraince in ste boine mageon que se trouve cazî à pië de lai grosse roitche. A-ce vrai ?

Po en reveni en nos naces, i vo dirais que tot le monde é tchaintai, et pe, ai m'é fayu faire qu'man les âtres. I me seu yeuvaie et pe i ai criai : *Vive mes dgerennes ! vive mes uës, vive mes tchièvres !* ai pe i ai embrassie mon hanne. Ç'â-t-aiyu mai tchainson !

Po fini i vos dirè qu'à café, piëpe un de nos invita es n'é hottai de gotte dains son café. Çoli m'é fait piagi ; ai sont tus de lai tempérance de lai *Croux d'ouë*. Nos sont tus rentrais bin djoyeux, en nos hôtas.

Vote servainte.

Lai Mairie d'Enson.

Ça et là

En faveur des Boers. — Sur la proposition du D^r Monprofit, le Conseil municipal d'Angers a envoyé, à l'unanimité, « l'expression de toutes ses sympathies au vaillant peuple boër, qui défend son indépendance et sa liberté avec tant de courage contre une agression inqualifiable et condamnée par toutes les nations civilisées. »

— Le Conseil municipal de Dijon a ratifié la proposition donnant à la rue du Gaz le nom de rue du Transvaal.

Souverain bien soigné. — La vie des souverains est précieuse, On ne saurait trop veiller

Bons mots

Oh ! les enfants.

— Peignez-moi, petite

lante.

— Comment, te peigner ! mais c'est l'affaire de la bonne, ma chérie, je ne suis pas coiffeuse, moi.

Alors pourquoi qu'on dit toujours que tu as coiffé sainte Catherine !

Propos de la rue :

Ainsi, ton oncle est dans le commerce depuis cinquante ans ?

— Oui, et pourtant on ne peut pas dire qu'il a blanchi dans le métier.

— Qu'est-ce qu'il fait donc ?

— Il est charbonnier.

Un Domino.

sur elle.

Aussi, savez-vous combien de médecins sont attachés à la personne du tsar ?

— Vingt-huit ! pas davantage.

Si le tsar veut s'amuser, il n'a, lorsqu'il est malade, ou même lorsqu'il ne l'est pas, qu'à isoler ses médecins, et à leur demander à chacun son avis sur sa maladie.

Sa Majesté aurait grande chance de recueillir vingt-huit opinions différentes et de se voir indiquer vingt-huit remèdes différents.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bressaucourt. — Le 24 à 10 h. 1/2 pour réélire les autorités communales.

Boécourt-Bassecourt. — Assemblée de l'arrondissement de l'Etat civil le 17 décembre après l'office à Boécourt pour renommer l'officier d'état-civil et son suppléant.

Courchapoix. — Le 23 à 9 h. pour renouveler les autorités communales, passer les règlements de l'assistance et fixer le traitement du préposé à la tenue des registres de l'assistance.

Delémont-Soyhières. — Le 17 à 10 h. 3/4 pour renouveler les autorités et arrêter les budgets.

Movelier. — Le 17 à midi pour approuver les budgets, fixer la cote de l'impôt, nommer la commission de vérification des comptes, s'occuper de chercher une source d'eau.

St-Ursanne. — Le 17 pour remplacer un conseiller et voter le budget.

Undervelier-Soulce. — Assemblée de l'arrondissement d'état-civil le 17 à 3 h. pour nommer le suppléant de l'officier d'état-civil.

Immédiatement après, assemblée communale pour décider si la place du régent sera mise au concours.

Vendlincourt. — Le 17 à midi pour nommer le receveur.

Cote de l'argent

du 13 décembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 104. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Inquiétude.



Mais qu'est donc devenu Azor ?